

Thivars, le 22 novembre 2022



La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le :

**Mardi 29 novembre 2022 – 20h15**  
**à la salle de réunion de la mairie**

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du dernier procès-verbal
- Adhésion à la convention de participation « Santé » proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure et Loir, de l'Indre et du Loir et Cher
- Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure et Loir, de l'Indre et du Loir et Cher
- Reversement partiel ou total à l'intercommunalité de la taxe d'aménagement perçue par les communes.
- Décision modificative n°1
- Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif aux comptes et à la gestion de la Communauté d'Agglomération CHARTRES METROPOLE - années de vérification 2014 et suivantes communication aux communes membres de Chartres métropole
- Rapport d'activités 2021 de Chartres métropole
- Informations diverses

Le Maire,



**Olivier SOUFFLET**